



HIER, TENTATIVE D'ÉVASION

AU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CAMBRAI

UN DRAME ÉVITÉ DE JUSTESSE !

Hier, en fin de journée, quatre agents des PREJ étaient chargés de la prise en charge de trois détenus à l'issue de comparutions immédiates au Tribunal judiciaire de Cambrai.

Une organisation qui, pour FO Justice, interroge déjà au regard des risques encourus.

CAMBRAI : UN SITE TOUJOURS PAS SÉCURISÉ !

Le sas d'entrée, qui devrait être un espace sécurisé, est aujourd'hui transformé en véritable zone de stockage. Une situation **inacceptable** !

TRIBUNAL JUDICIAIRE



Au moment de présenter les détenus au véhicule, les deux premiers montent sans difficulté.

Le troisième, au moment d'embarquer, pousse violemment l'agent chargé de son escorte et prend la fuite.

L'agent, déséquilibré par cette poussée, tombe au sol et se blesse.



Les agents se lancent immédiatement à sa poursuite sur la voie publique.

Au cours de cette intervention particulièrement périlleuse, deux collègues ont été blessés.

Malgré une vive résistance, un troisième agent est finalement parvenu à rattraper et à maîtriser le fugitif à l'aide de son bâton de protection.



À l'issue de son interpellation, le détenu a été placé en garde à vue. Deux agents ont, quant à eux, été conduits aux urgences.



Deux agents ELSP de Douai sont venus en renfort pour assurer la fin de mission et permettre le retour en sécurité des équipes.



FO Justice tient à remercier chaleureusement les forces de l'ordre pour leur réactivité et leur soutien immédiat, qui ont permis de sécuriser les abords du tribunal et d'empêcher une fuite plus longue aux conséquences potentiellement dramatiques.

POUR FO JUSTICE, IL EST URGENT D'AGIR !



LA PRISE EN CHARGE EN SURNOMBRE DOIT DEVENIR LA RÈGLE ET NON L'EXCEPTION !

S'agissant spécifiquement du Tribunal judiciaire de Cambrai, les groupages de détenus doivent impérativement être réalisés avec un effectif minimal de cinq agents.



LA COMPOSITION DES ÉQUIPAGES DOIT REVENIR AU NIVEAU DES PREJ !

FO Justice exige que les PREJ retrouvent la maîtrise de la composition de leurs équipes, garants de la sécurité des agents et de la bonne exécution de leurs missions.



FO JUSTICE DEMANDE QU'UN RETOUR D'EXPÉRIENCE IMMÉDIAT SOIT ORGANISÉ

afin d'analyser les circonstances de cette tentative d'évasion et de mettre en œuvre les mesures correctives indispensables.



FO JUSTICE SOLLICITE L'ATTRIBUTION D'UNE GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE

aux agents ayant participé à cette intervention. Leur engagement, leur sang-froid et leur professionnalisme méritent une reconnaissance concrète de l'administration.



LES PERSONNELS ONT FAIT LEUR TRAVAIL. IL APPARTIENT DÉSORMAIS À L'ADMINISTRATION DE FAIRE LE SIEN, EN GARANTISSANT ENFIN LES EFFECTIFS ET LES INFRASTRUCTURES QUE LES AGENTS SONT EN DROIT D'ATTENDRE POUR EXERCER LEURS MISSIONS EN SÉCURITÉ.



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

**FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE **FO Justice**

POUR TOUS LES PERSONNELS